

# 1,75%: c'est le nouveau taux du Livret A à partir du 1er février



Copyright Reuters

 0

**Sophie Rolland** | 15/01/2013, 08:22 - 618 mots

**Pierre Moscovici a confirmé ce matin que le taux du livret A serait abaissé à 1,75% dès le 1er février, suivant la recommandation de la Banque de France. L'institution proposait de fixer les taux du livret A et du LDD à 1,75% et le taux du LEP à 2,25%, des taux supérieurs à ceux auxquels aurait conduit l'application de la formule officielle, "afin d'éviter qu'un mouvement de trop grande ampleur ne soit mal compris par les détenteurs de ces livrets"... et surtout de lisser la communication sur ce taux très sensible, sur lequel le gouvernement aura dans tous les cas le dernier mot.**

C'est officiel : le taux de rémunération du Livret A passera bien de 2,25 % à 1,75 % au 1er février prochain. Le ministre de l'Économie vient de le confirmer ce matin sur RTL, après que la Banque de France ait publié sa recommandation pour le nouveau taux du livret préféré des Français lundi. Dans son communiqué, la Banque de France explique que "l'application [du] calcul automatique aurait conduit à fixer le taux du livret A et du LDD à 1,50 % à compter du 1er février 2013". Les 15 janvier et 15 juillet de chaque année, l'institution est chargée de calculer le taux du livret A et du livret de développement durable (LDD) selon une formule qui combine les taux observés sur le marché monétaire au jour le jour et à trois mois, ainsi que la variation de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'ensemble des ménages. Le taux calculé est au moins égal à celui de l'inflation ainsi définie, majoré d'un quart de point et arrondi au quart de point le plus proche.

▼ PUBLICITÉ ▼

## **Des "circonstances exceptionnelles" conduisent la Banque de France à recommander une baisse à 1,75 %**

Mais, probablement soucieux de "lisser" la communication sur le taux du livret A après les déclarations diverses et variées de décembre dernier, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, " a considéré que des circonstances exceptionnelles justifiaient une dérogation à l'application de ces nouveaux taux. En conséquence, il recommandait dans un communiqué de fixer le taux du livret A et du LDD à 1,75% et le taux du LEP à 2,25%.". Selon le Journal du Dimanche, la baisse du taux du Livret A de 2,25% à 1,75% est le [résultat d'un accord entre Pierre Moscovici, le ministre des Finances et Christian Noyer](#). Dès lors, la "recommandation" de la Banque de France apparaît quelque peu factice...

### **Entre les lignes**

D'ailleurs, l'institution ne se prive pas d'énumérer les raisons qui auraient justifié un abaissement du taux du livret A à 1,50 %. Si la Banque de France veut officiellement "éviter qu'un mouvement de trop grande ampleur [de 2,25% à 1,50%, ndlr] ne soit mal compris par les détenteurs de ces livrets", elle égrene un à un les arguments qui appuient la position inverse. Une baisse à 1,50 %, "tout en préservant largement le pouvoir d'achat des épargnants, aurait permis de profiter pleinement des effets bénéfiques de ce mouvement sur l'économie", peut on lire dans le communiqué. Pourquoi ?

1 - Parce que "la baisse du taux du livret A et du LDD réduit d'autant le coût de financement du logement social et devrait donc faciliter un redémarrage significatif de la construction", explique la Banque de France

2- Parce que, de la même façon, une telle baisse aurait eu "un effet positif sur le coût du financement de la politique de la ville et sur le coût du crédit aux PME apporté tant par la Banque Publique d'Investissement que par les banques en général", selon l'institution.

3- Parce qu'enfin, la baisse du taux de rémunération du taux du livret A "favorise, grâce à un effet d'entraînement, la baisse des taux des autres livrets bancaires et en conséquence la baisse des taux d'emprunt pour les entreprises et les particuliers".

### Partie remise ?

Par la suite, le taux du livret A pourrait toutefois descendre plus bas que 1,75%. C'est du moins ce que recommande la Banque de France. "Si l'évolution de l'inflation confirmait la persistance du bas niveau atteint aujourd'hui, un ajustement complémentaire devrait résulter de la prochaine révision, ce qui permettrait de tirer plus pleinement dans notre pays les bénéfices de la baisse des taux initiée par la BCE, en faveur du retour de la croissance et de la création d'emplois", peut-on lire dans son communiqué.

[Tweet](#) 2 [J'aime](#) 0 [2](#)  0